



Quentin DE THYSEBAERT

Collaborateur

E-Mail : qdethysebaert@philippelaw.eu

Tel. : +32 2 250 39 89

Fax : +32 2 250 39 81

Arbeitsprache(n) : Französisch / Englisch / Niederländisch

Anwaltskammer(n) : Brüssel

Standort(e) : **Brüssel**

Sektoren

- Marktpraxis und Verbraucherschutz
- Prozessführung, Schiedsverfahren und Mediation
- Versicherungen und Haftung
- Verträge und Geschäftsbeziehungen

berufliche Qualifikation

- Masterstudium Jura, Université catholique de Louvain, cum laude, 2014
- Bachelorstudium Jura, Facultés universitaires Saint-Louis, 2012

Aktivitäten

innerhalb der Anwaltskammer

- Seit 2014: Rechtsanwalt in der Brüsseler Anwaltskammer
- 2016: In-house Anwalt bei einem Versicherungsunternehmen, "Legal & Compliance" Department

außerhalb der Anwaltskammer

- Seit 2014: Mitglied der Vereinigung der Versicherungsjuristen (AJA)
- Seit 2016: Lehrer Aedes Academy

News

 06/02/2020 #LuLex : Publication par le #CAA d'une LC 20/02 sur les modalités de fourniture, format et contenu des #KID #PRIIPS

#LuLex : Publication par le #CAA d'une LC 20/02 sur les modalités de fourniture, format et contenu des #KID #PRIIPS.

02/07/2019 #BeLex : #IDD – Le nouveau code de conduite relatif aux inducements en matière d'assurance vie et non-vie

Au Moniteur belge du 21 juin 2019 a été publié l'arrêté royal du 17 juin 2019 portant approbation du Code de conduite relatif aux incitations dans le cadre des assurances-vie et des assurances non-vie, adopté en application de l'article 287 de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances tel que modifié par la loi du 6 décembre 2018 transposant IDD en droit belge (Directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances, M.B., 18 décembre 2018). Ce code de conduite, relativement succinct, se décompose en trois parties : des règles générales ...

01/07/2019 #BeLex : L'arrêté royal exécutant certaines règles IDD est publié

Au Moniteur belge du 25 juin 2019 a été publié l'arrêté royal du 18 juin 2019 portant exécution des articles 5, 19° /1, 264, 266, 268 et 273 de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances, tels que ces articles ont été introduits ou modifiés par la loi du 6 décembre 2018 transposant la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances (M.B., 18 décembre 2018). Plusieurs sujets bien délimités sont désormais complétés et, pour certains qui n'étaient réglés jusqu'alors que par les FAQ de la FSMA, coulés dans ...

23/05/2019 #BeLex : Plusieurs modifications législatives en assurances

#BeLex : Plusieurs modifications législatives en assurances Au Moniteur belge du 22 mai 2019 a été publiée la loi du 2 mai 2019 portant des dispositions diverses en matière d'économie, laquelle a plusieurs impacts en matière d'assurance que nous reprenons brièvement ci-après. Assurance de responsabilité civile automobile Les véhicules automoteurs autre que des cyclomoteurs de classe A sont exemptés d'obligation d'assurance lorsque leur vitesse n'excède pas 25 km/h. L'on pense en premier lieu aux vélos électriques ou aux hoverboards. En cas d'absence de couverture d'assurance de ces véhicules exemptés, par exemple par l'assureur de responsabilité civile vie privée, la victime ...

25/03/2019 #LuLex : Règlement CAA n° 19/03 du 26 février 2019 relatif à la résolution extrajudiciaire des litiges : Les nouvelles obligations pour les professionnels du secteur

Introduction Les particuliers peuvent dorénavant introduire, devant le Commissariat aux Assurances une demande de résolution extrajudiciaire d'un litige qu'ils auraient avec un professionnel du secteur des assurances (compagnie, intermédiaire, ...). Cette possibilité (qui n'est ni obligatoire, ni contraignante pour les parties, et qui est entièrement gratuite) ne peut être introduite auprès du CAA que si le litige n'a pas pu être résolu suivant la (nouvelle) procédure de traitement des réclamations, que tout professionnel devra mettre en place. Le Règlement CAA n°19/03 est entré en vigueur le 15 mars 2019. Il comporte deux parties : une première, consacrée aux modalités d'introduction ...

19/03/2019 #LuLex : Nouveau Règlement n°19/01 du CAA relatif à la distribution d'assurances et de réassurances

Introduction Le 14 mars 2019 a été publié le Règlement du Commissariat aux Assurances N° 19/01 du 26 février 2019 relatif à la distribution d'assurances et de réassurances. Il est entré en vigueur le lendemain, soit le 15 mars 2019. Ce Règlement entend, d'une part, rassembler dans un seul texte des dispositions existantes en matière de demandes d'agrément ou d'immatriculation des distributeurs et apporter des précisions à cet égard, mais également, d'autre part, compléter la transposition luxembourgeoise de la directive IDD (notamment au niveau du registre des distributeurs, les exigences au niveau aptitudes et la formation continue). Le Règlement traduit également ...


15/03/2018 Transposition IDD au Luxembourg


Le projet de loi n° 7215 du 6 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2016/97 du Parlement


européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances (IDD) Le projet de loi n° 7215 déposé à la Chambre des députés a pour objet la transposition de la directive (UE) 2016/97, dite « IDD », en droit interne luxembourgeois. L'idée sous-jacente à ce projet est de procéder à une transposition d'IDD et de se limiter à cette transposition, tout en conservant les acquis du régime légal luxembourgeois actuellement en place. Plusieurs particularités sont à épinglez par rapport au texte de la ...


Veröfentlichungen


 26/07/2017 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, "Aperçu de la législation luxembourgeoise en matière d'assurance vie", *Private Life Insurance. Made in Luxembourg*, Luxembourg, Promoculture, 2017, pp. 32 à 103

 01/02/2017 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, "La directive (UE) 2016/97 sur la distribution d'assurances : vous reprendrez bien encore un peu de sauce MiFID ?", *JurisNews. Droit des assurances et de la responsabilité*, 2016, pp. 121 à 128

 01/02/2017 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, "La directive (UE) 2016/97 sur la distribution d'assurances (IDD)", *Private Life Insurance. Made in Luxembourg*, Luxembourg, Promoculture, 2017, pp. 14 à 31

 26/12/2016 **Quentin DE THYSEBAERT**, "La présomption d'utilité du contrat ou quand le juge donne effet à une couverture provisoire qui n'aurait jamais pu en produire aucun", note sous Mons (16e ch.), 24 décembre 2015, *Recueil de jurisprudence du Forum de l'assurance*, vol. 5, *Jurisprudence 2015*, Limal, Anthemis, 2016, pp. 85 à 98

 01/11/2016 **Quentin DE THYSEBAERT**, "Attitude de l'assuré, production d'attestations écrites et intérêt d'assurance : des indices parmi d'autres de crédibilité des déclarations de l'assuré dans le contexte de la preuve en assurance vol", note sous Mons (16e ch.), 21 avril 2016, *For. ass.*, 2016, pp. 181 à 186

 03/08/2016 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, "La Lettre circulaire 15/3 du CAA relative aux règles d'investissements pour les contrats d'assurance vie liés à des fonds d'investissement", *JurisNews. Droit des assurances et de la responsabilité*, 2016, pp. 107 à 112

 20/03/2015 **Quentin DE THYSEBAERT**, "Les conflits d'intérêts et leur gestion dans le secteur de l'assurance depuis la réforme Twin Peaks II", *Application des règles MiFID en assurances. Modalités et conséquences*, *Bull. ass.*, dossier n° 20, Waterloo, Kluwer, 2015, pp. 101 à 116

Konferenzen

 02/10/2018 **Pierre MOREAU, Quentin DE THYSEBAERT**, Les offres conjointes ou "ventes croisées" - Apports de la directive IDD en droit belge - Conférence IFE - Bruxelles

 17/05/2017 **Quentin DE THYSEBAERT**, "Le cadre juridique de l'assurance vol. Jalons théoriques et pratiques", Wolters Kluwer, Webinaire Assuropolis, 17 mai 2017, Malines

 08/03/2017 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, "Directive IDD : la distribution des assurances vie à la sauce MiFID", Finix Events, Contrats d'assurance vie luxembourgeois, 8 mars 2017, Luxembourg

 03/05/2016 **Pierre MOREAU, Quentin DE THYSEBAERT**, "Voyage au cœur du régime de l'assurance du solde restant dû", AEDES, Formations de printemps, 3 mai 2016, Namur

 03/12/2015 **Pierre MOREAU, Quentin DE THYSEBAERT**, "L'article 19 bis-11, § 2, de la loi du 21 novembre 1989. État des lieux", AEDES, Formations d'automne, 3 et 8 décembre 2015, Namur

📅 22/09/2015 **Marc GOUDEN, Quentin DE THYSEBAERT**, “La limitation des actifs éligibles en Branche 23. Article 20 de la loi du 4 avril 2014”, EBP, Congrès de l'assurance vie, 22 septembre 2015, Bruxelles

📅 20/11/2014 **Pierre MOREAU, Quentin DE THYSEBAERT**, “La vente à distance de contrats d'assurance. Le point face aux nouvelles réglementations”, AEDES, Formations d'automne, 20 novembre et 2 décembre 2014, Namur